



SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

Les Policiers Municipaux ne sont pas des mercenaires !

Droit de réponse au journal « Le Populaire du Centre »

Dans un récent article concernant le « mercato » dans la police municipale à l'approche des élections municipales, le Journal « le Populaire du Centre » par la voix d'un prétendu expert en police municipale officiant dans un cabinet d'audit et de recrutement, présente les Policiers Municipaux comme ayant « un comportement de mercenariat (...) qui se vendent au plus offrants ».



Le **SDPM** condamne avec la **plus virulence** ces propos qui insultent l'honneur de toute une profession. Suggérer que nos agents seraient dépourvus de loyauté et mus par la seule cupidité est une attaque frontale qui occulte sciemment une réalité sociale désastreuse et des dysfonctionnements structurels profonds.

Ce « spécialiste » de cabinet privé — qui, ironiquement, monnaye ses propres services aux communes sur le dos des contribuables — se fait le complice du discours de certains maires et associations d'élus, qui font porter la responsabilité de la situation du turn-over existant dans les collectivités sur le dos des policiers municipaux.

La vérité est ailleurs : si la situation est devenue hors de contrôle, c'est par la faute exclusive de certains édiles et de leurs associations qui refusent tout traitement collectif du problème comme l'a déclaré Monsieur DARMANIN en 2021, lorsqu'il était Ministre de l'Intérieur auprès de Médiacités. Alors qu'il manque 5 000 agents sur le territoire national et 2000 rien que pour l'Île de France, certains préfèrent jouer la surenchère, alors que leurs représentants associatifs ferment hypocritement les yeux sur cette réalité.

Il est hors de question de faire porter le chapeau aux policiers municipaux. Si certains s'orientent vers des communes moins méprisantes financièrement, c'est que leur volet social est **misérable**. Face aux insultes, aux crachats, aux violences, à la délinquance et à la misère humaine quotidienne, il est non seulement légitime, mais vital de chercher une compensation à la hauteur des risques. Que les maires ne s'y trompent pas : même leurs prétendus « efforts » restent largement en deçà de ce que mérite un serviteur de la République qui serait traité dignement.

Si la profession n'est plus attractive, c'est parce que les associations de maires se sont tiré une balle dans le pied en sabotant systématiquement chaque tentative de revalorisation, en enjoignant tant à l'Etat qu'au Législateur, que ce serait une ligne rouge infranchissable.

Et tous les candidats qui font de larges promesses, de créer, de renforcer ou même de doubler les effectifs de police municipale, sachez une chose : la majorité d'entre-vous ne pourront honorer leur promesses électorales, car les policiers municipaux que vous souhaitez recruter n'existent pas.

*Le Bureau National,
9 mars 2026*

1^{er} Syndicat Professionnel de la Police Municipale

Défense Juridique et Sociale

Reconnu par le Conseil d'Etat pour agir en Justice

 www.sdpm.net